



A LA TRADITIONNELLE

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Centre commercial
ZAC des Hauts de Ferrières, 77164 FERRIERES EN BRIE
885 359 554 RCS MEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mille-vingt-six,
Le 15 janvier,
A 10 heures,

Les associés de la Société A LA TRADITIONNELLE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite lettre remise en main propre adressée le 31 décembre 2025 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christopher CORREIA, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Sandrine DA PONTE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 300 actions sur les 300 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 août 2025,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2025 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6 925 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 122 090,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	122 090,16 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	229 753,04 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	351 843,20 euros

En totalité au compte « réserves distribuables » qui s'élève ainsi à 351 843,20 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

L'Assemblée Générale approuve toutefois les rémunérations perçues pour l'exercice écoulé, allouées à :

- Madame Sandrine DA PONTE, Associée : 38 007,00 € bruts annuels ;
- Monsieur Christopher CORREIA, Président : 35 443,04 € bruts annuels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Christopher CORREIA

Le secrétaire
Sandrine DA PONTE



serge azan
serge azan & associés

Dossier financier

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

A LA TRADITIONNELLE

ZAC DES HAUTS DE FERRIERES
77164 FERRIERES-EN-BRIE

SIREN : 885.359.554

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR36885359554

SERGE AZAN ET ASSOCIES

SAS au capital de 305000 Euros - SIREN : 399278373

16 RUE DAUBIGNY, 75017 PARIS

Tél : 0140540826

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	360 000		360 000	360 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	28 935	14 463	14 472	15 729
Autres immobilisations corporelles	96 648	38 264	58 384	64 142
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 087		10 087	9 645
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	495 670	52 727	442 943	449 516
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	5 039		5 039	5 933
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis	5 128		5 128	5 634
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	14 123		14 123	8 206
Autres créances	148 233		148 233	5 810
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	63 432		63 432	134 495
Charges constatées d'avance	5 284		5 284	2 515
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	241 239		241 239	162 593
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	736 909	52 727	684 182	612 109

Bilan passif

Postes	31/08/2025	31/08/2024
Capital	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves		
Report à nouveau	229 753	92 239
Résultat de l'exercice	122 090	137 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	355 143	233 053
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	225 920	283 349
Emprunts et dettes financières diverses	42 663	35 425
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 318	10 001
Dettes fiscales et sociales	50 138	50 280
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	329 039	379 056
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	684 182	612 109



Dossier financier

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

A LA TRADITIONNELLE

ZAC DES HAUTS DE FERRIERES
77164 FERRIERES-EN-BRIE

SIREN : 885.359.554

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR36885359554

SERGE AZAN ET ASSOCIES

SAS au capital de 305000 Euros - SIREN : 399278373

16 RUE DAUBIGNY, 75017 PARIS

Tél : 0140540826

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/08/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/09/2023** à **31/08/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **684 182,17 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **122 090,16 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription non-proratisée :

Les subventions d'exploitations reçues sont enregistrées en produits dès qu'elles sont octroyées.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	360 000			360 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	24 675	4 260		28 935
Autres immobilisations corporelles	84 391	12 257		96 648
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 645	10 087		10 087

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	8 946	5 517		14 463
Autres	20 248	18 016		38 264
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	10 087		10 087	
Clients douteux				
Autres créances clients	14 123	14 123		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	8 511	8 511		
Autres impôts	1 500	1 500		
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	138 221	138 221		
Charges constatées d'avance	5 284	5 284		
TOTAL	177 727	167 640	10 087	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	3 000				3 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	300				300
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créateur					
Report à nouveau débiteur	92 239			137 514	229 753
Dividendes					
Résultat de l'exercice	137 514	122 090		-137 514	122 090
TOTAL	233 053	122 090			355 143

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...	225 920	54 207	171 713	
Emprunts et dettes financières divers	215	215		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 318	10 318		
Personnel et comptes rattachés	30 160	30 160		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	13 285	13 285		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	5 487	5 487		
TVA	333	333		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	873	873		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	42 448	42 448		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	329 039	157 326	171 713	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 357			
Montant des emprunts et dettes contracté...	42 448			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	215	
Fournisseurs - Factures non parvenues	3 167	
État - Charges à payer	603	
TOTAL	3 985	
 Produits à recevoir	 Montant	 Commentaire
Etat - Produits à recevoir	1 500	
TOTAL	1 500	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
Régularisations diverses antérieurs	67	
TOTAL	67	
Charges exceptionnelles		
Régularisations diverses antérieurs	595	
TOTAL	595	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1	1	2
Non-cadres			
Employés	9	2	11



SERGE AZAN ET ASSOCIES

SAS au capital de 305000 Euros - SIREN : 399278373
16 RUE DAUBIGNY, 75017 PARIS
Tél : 0140540826

CC



A LA TRADITIONNELLE

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Centre commercial
ZAC des Hauts de Ferrières, 77164 FERRIERES EN BRIE
885 359 554 RCS MEAUX

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JANVIER 2026

Exercice clos le 31 août 2025

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 août 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 970 449,87 euros contre 894 169,61 euros lors de l'exercice précédent.

Les comptes sociaux font apparaître que la société a enregistré des produits à hauteur de 988 869,02 euros, et a supporté des charges à hauteur de 866 778,86 euros.

Le résultat net comptable se traduit par un bénéfice de 122 090,16 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice en cours, nous espérons encore améliorer encore notre chiffre d'affaires ainsi que notre bénéfice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 970 449,87 euros contre 894 169,61 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 18 352,15 euros contre 21 099,19 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 272 761,84 euros contre 254 855,16 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 134 776,01 euros contre 124 432,91 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 11 106,02 euros contre 9 306,82 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 298 183,99 euros contre 254 140,07 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 85 137,94 euros contre 68 152,34 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 11 personnes contre 8 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 23 532,58 euros contre 21 229,59 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 825 498,38 euros contre 732 116,89 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 163 303,64 euros contre 183 151,91 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -3 347,48 euros (-4 304,23 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 159 956,16 euros contre 178 847,68 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -528,00 euros contre 1 133,00 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 37 338,00 euros contre 42 467,00 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 août 2025 se solde ainsi par un bénéfice de 122 090,16 euros contre un bénéfice de 137 513,68 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 août 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 684 182,17 euros contre 612 108,77 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 122 090,16 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	122 090,16 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	229 753,04 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un bénéfice distribuable de	351 843,20 euros
---	------------------

En totalité au compte « réserves distribuables » qui s'élève ainsi à 351 843,20 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 355 143,20 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6 887 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous informons de l'absence de convention visée à l'article L227-10 du Code de Commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Fait à FERRIERES EN BRIE,
Le 31 décembre 2025.

Christopher CORREIA
Président